

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 D 01069 Numéro SIREN : 513 108 068 Nom ou dénomination : HOLDING H3G

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/015527

HOLDING H3G
Société à responsabilité limitée
au capital de 146.700 euros
Siège social : 857 Route de la Crau
83400 HYERES
513 108 068 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 2.969,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2.969,76 euros

A la réserve légale pour 148,49 euros

Le solde, soit 2.821,27 euros, en totalité au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



SARL HOLDING H3G

857 ROUTE DE LA CRAU

83400 HYERES

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Pour Copie Certifiée Conforme



COGEP.

COGEP ARRAS

41 RUE ROGER SALENGRO
62000 ARRAS

03 21 71 30 30

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise		SARL HOLDING H3G		857 ROUTE DE LA CRAU		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		83400 HYERES					
SIRET		5 1 3 1 0 8 0 6 8 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030				
	Immobilisations financières* (1)	040	042				103 577
	Total I (5)	044	048				103 577
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	070				
		072	074	6 478	6 478	26 478	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	398 839	398 839	270 460	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	405 317	405 317	296 938	
Total général (I + II)		110	112	405 317	405 317	400 515	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	379 449	379 449			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	1 058	463			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	18 110	6 813			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	2 970	11 892			
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	401 587	398 617			
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 533	1 670			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169)	172	197	228			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176	3 730	1 898			
Total général (I + II + III)		180	405 317	400 515			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	6 786	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL HOLDING H3G		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215 217	214 218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240			
	Autres charges externes * : { dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : }		242	3 619	4 585	
	Impôts, taxes et versements assimilés { dont taxe professionnelle CFE et CVAE * }	243	244	197	228	
	Rémunérations du personnel *		250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252			
	Dotations aux amortissements *		254		5 071	
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262			
Total des charges d'exploitation (II)			264	3 816	9 884	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(3 816)	(9 884)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		6 776	
	Produits exceptionnels (IV)		290	6 786	20 000	
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348	300		5 000	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	2 970	11 892	
B - RÉSULTAT FISCAL Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	2 970	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	197		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option { Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) }	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Dédutions					
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989				
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991				
ZFA NG (44. quaterdecies)	345	344				
Zone franche urbaine (44. octies A)	987	127				
Créance due au report en arrière du déficit	346	655				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	648	649				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)			641			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)			647			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)			990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	3 167	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		Déficit col. 2	356			
Déficits antérieurs reportables : * 73 924. dont imputés sur le résultat :				360	3 167	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT